



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

15 FÉVRIER 2021

## LETTRE D'INFORMATION

en Nouvelle-Aquitaine



# FRANCE RELANCE en Nouvelle-Aquitaine

« Avec France Relance, reprendre notre destin en main,  
construire la France de 2030 »

*Emmanuel Macron,  
Président de la République*

« Nous devons réarmer nos territoires, nous devons investir  
dans nos territoires, nous devons nous appuyer sur nos territoires.  
C'est l'objet de la relance »

*Jean Castex,  
Premier ministre*



Pour connaître le calendrier des appels à projet du plan de relance cliquez ici 

## Thèmes abordés cette semaine

**ÉCOLOGIE** ..... 2

Projets alimentaires territoriaux ..... 2

**COMPÉTITIVITÉ** ..... 2

Volet spatial du plan de relance ..... 2

## Projets alimentaires territoriaux

Dans le cadre de la déclinaison territoriale du plan France Relance, une enveloppe de 9,106 millions d'euros est ouverte, en Nouvelle-Aquitaine, pour l'accompagnement des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT). Ces projets sont le socle d'une mise en œuvre, au sein des territoires, d'une politique de l'alimentation visant à donner l'accès à tous à une alimentation saine, de qualité, diversifiée, en quantité suffisante et respectueuse de l'environnement et des terroirs. L'appel à candidatures ouvert le 1<sup>er</sup> février vise à accompagner les PAT labellisés ou en cours de l'être (reconnaissance apportée par le Ministère de l'agriculture) en finançant des investissements matériels et immatériels permettant la mise en œuvre de leur feuille de route. Les projets recherchés sont des projets d'envergure à fort caractère structurant pour les filières, inscrits dans une démarche collective, présentant un intérêt économique pour le territoire et ayant un impact sur la restauration collective.

L'appel à candidatures est ouvert à compter du 1<sup>er</sup> février 2021. L'instruction des candidatures, devant être remises à la DRAAF, sera réalisée au fil de l'eau.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

Référent DRAAF :  
[david.brouque@agriculture.gouv.fr](mailto:david.brouque@agriculture.gouv.fr)

## COMPÉTITIVITÉ

### Volet spatial du plan de relance

Le volet spatial du plan de relance gouvernemental représente au total environ 500 millions d'euros de crédits avec :

- › 100 millions d'euros dédiés à la recherche spatiale duale et gérés par le ministère des Armées ;
- › 35 millions d'euros de fonds propres en soutien aux PME du secteur opérés par Bpifrance ;
- › 365 millions d'euros confiés au centre national des études spatiales (CNES).

Pour ces 365 millions d'euros, les modalités des appels d'offres et des appels à projets sont présentées sur une page internet **CNES** dédiée. Au fur et à mesure de la mise en œuvre des différents volets, les cahiers des charges seront accessibles sur la plateforme achat du **CNES**. La plateforme permettra également de poser et de répondre aux questions éventuelles.

France Relance s'adresse à toutes les entreprises du secteur spatial, quelle que soit leur taille, dont beaucoup d'entre elles ont une activité également dans le secteur aéronautique, et qui ont par conséquent été fortement touchées par la crise. Le plan de relance couvre les besoins de l'ensemble de la filière française en termes :

- › de domaines d'activités propres aux lanceurs et aux systèmes orbitaux, les briques technologiques, les applications, les équipements,
- › de typologie d'entreprises éligibles : start-up, PME, ETI et grands groupes,
- › de diffusion sur le territoire national.

Référent :  
[colin.ducrotoy@directe.gouv.fr](mailto:colin.ducrotoy@directe.gouv.fr)



Retrouvez l'ensemble des mesures du plan de relance

[planderelance.gouv.fr](http://planderelance.gouv.fr)

Retrouvez notre rubrique plan France Relance en Nouvelle-Aquitaine  
[Le-plan-de-relance-en-Nouvelle-Aquitaine](#)